

La Bibliothèque nationale et les sciences aux XIX^e et XX^e siècles : premiers résultats d'une enquête

L'on s'accorde généralement à dire que la Bibliothèque nationale conserva une tradition encyclopédique jusque vers la Première Guerre mondiale. Confrontée à une baisse importante de ses moyens humains et financiers, elle aurait délaissé les sciences pour développer ses collections dans le domaine des lettres et sciences humaines. Cet article se propose de cerner plus précisément quelle a été la politique de la bibliothèque concernant les acquisitions scientifiques depuis le XIX^e siècle. Il s'appuie uniquement sur les registres des procès-verbaux pour le XIX^e et le début du XX^e siècle, puis sur les rapports annuels de l'administrateur général. D'autres sources demanderaient à être exploitées dans un second temps, notamment les listes d'acquisitions d'imprimés¹ et les registres de prêt².

Les procès-verbaux du Conservatoire puis du Comité consultatif (an IV [1795]-1922)

Selon le décret d'organisation du 5 brumaire an IV la Bibliothèque nationale était administrée par un conservatoire composé de huit conservateurs. Pendant la première partie du XIX^e siècle, la direction est collégiale : le président est coopté chaque année au sein de l'assemblée. À partir de 1847, le président prend le titre d'administrateur général. La réforme de 1858, qui attribue au seul administrateur général les pouvoirs de décision et fait du Conservatoire un simple Comité consultatif, met fin au fonctionnement collégial de la bibliothèque. Jusqu'à cette date, les réunions, véritables lieux de décision où toutes les questions concernant la bibliothèque étaient débattues, avaient lieu chaque semaine. Lors du changement de statut, elles adoptèrent un rythme mensuel. Les procès-verbaux, qui en sont les comptes rendus, se composent de plusieurs rubriques : les soumissions et approbations d'achats et de reliure, les dons reçus, les demandes de prêt exceptionnel de manuscrits, les demandes de copies de livres imprimés ou de manuscrits, etc. Les séances se terminaient généralement par l'examen des demandes d'admission au prêt, la qualité du candidat n'étant cependant que rarement signalée.

Malgré son caractère formel et répétitif cette source peut apporter des informations sur la place des sciences et des techniques dans les préoccupations de

la Bibliothèque nationale. Si les listes d'acquisitions courantes ne figurent pas dans les procès-verbaux du Conservatoire (elles étaient soumises au ministre de l'Instruction publique qui transmettait ensuite par courrier son accord pour l'ensemble), les acquisitions exceptionnelles faisaient l'objet de discussions en séance. En outre, les titres des ouvrages reçus en dons sont tous mentionnés dans les procès-verbaux, à raison d'un au moins par séance.

Les relations avec les institutions scientifiques

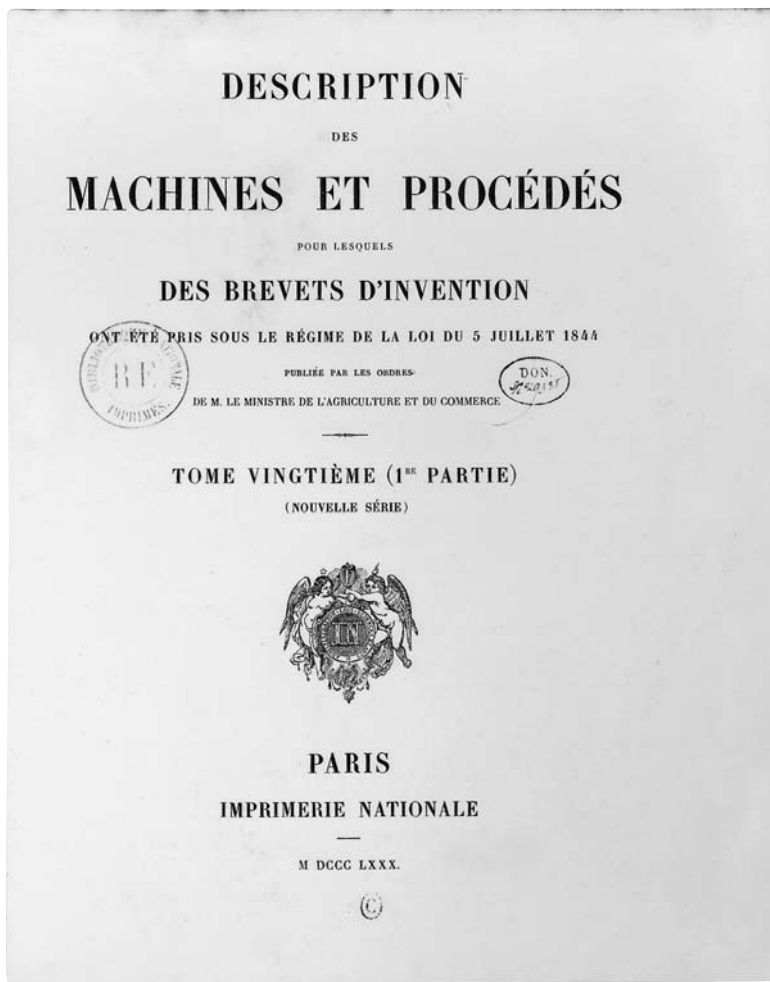
Les liens de la bibliothèque avec les grandes institutions scientifiques françaises prennent avant tout la forme de dons et d'échanges, préfiguration de ce que nous appelons aujourd'hui « partage documentaire ». Les dépôts courants de l'administration et des universités françaises, dont on pourrait penser qu'ils relevaient du dépôt légal, étaient en fait qualifiés de dons dans les procès-verbaux. Les thèses soutenues devant les facultés de médecine de Strasbourg, de Montpellier ou de Paris arrivent ainsi très régulièrement, de même que la *Description des machines et procédés (ill. 1)* et les *Brevets d'invention* remis par le ministère de l'Agriculture et du Commerce ou les *Annales des mines* remis par le ministère des Travaux publics. Au titre des échanges, la bibliothèque reçoit en juillet 1834 un exemplaire des *Oiseaux d'Amérique* d'Audubon donné par le Muséum d'histoire naturelle en contrepartie d'un manuscrit du père Plumier³. Les dons faits par la bibliothèque sont très révélateurs ; ils trahissent le choix de ne pas s'engager dans la documentation scientifique spécialisée. Ainsi, le 29 thermidor an V [16 août 1797], sur proposition des conservateurs des Manuscrits, le Conservatoire décide de donner au Muséum d'histoire naturelle un herbier de Paolo Boccone trouvé parmi les manuscrits de Condé⁴. Et lorsque les papiers de l'astronome Le Monnier sont acquis par le gouvernement de l'an XI [1802-1803] pour la Bibliothèque nationale, ceux-ci sont finalement déposés à la bibliothèque de l'Observatoire de Paris. La notion de partage documentaire qui semble s'appliquer à certains ouvrages scientifiques est encore plus évidente pour les manuscrits de Delalande. En 1840, la bibliothèque reçoit du roi plusieurs manuscrits auto-

1. - BNF, Archives modernes 264 à 290^{bis} (1793-1871) et Archives nationales F17 3468-3469 (an IV-1844).

2. - BNF, Archives modernes 294^{bis} à 321^{bis} (Révolution-1936).

3. - BNF, Archives modernes 60, f. 74 et suivants.

4. - BNF, Archives modernes 55, p. 65.



1. *Description des machines et procédés pour lesquels des brevets d'invention ont été pris sous le régime de la loi du 5 juillet 1844*, Paris, Imprimerie nationale, 1880
BNF, département Sciences et Techniques, V 10990 (20,1)

5. - BNF, Archives modernes 62, p. 103.

6. - BNF, Archives modernes 57, p. 55 et 57.

7. - BNF, Archives modernes 59, f. 72.

8. - BNF, Archives modernes 61, f. 110.

9. - BNF, Archives modernes 64, p. 272.

10. - BNF, Archives modernes 62, p. 169.

11. - Charles Du Bus, « Edme-François Jomard et les origines du cabinet des cartes (1777-1862) », *CTHS Bulletin de la Société de géographie*, t. XLVI, 1931, p. 1-128.

12. - BNF, Archives modernes 69.

13. - BNF, Archives modernes 61, f. 131.

graphes provenant de la succession de l'astronome. Le conservatoire ayant constaté que parmi les trente-quatre articles proposés, quatorze ne contiennent « que des chiffres et des catalogues d'observations astronomiques », les conservateurs du département des Manuscrits proposent « qu'ils seraient placés plus utilement pour la science à la bibliothèque de l'Observatoire⁵ ». En conclusion, les textes de portée essentiellement scientifique (vingt-trois finalement) ont été extraits du don et déposés à la bibliothèque de l'Observatoire. Dans les trois cas cités, le Conservatoire cède les textes qu'il juge les plus spécialisés aux bibliothèques scientifiques de l'Observatoire et du Muséum, à ses yeux plus proches des chercheurs.

L'éclatement des savoirs et la spécialisation croissante de la recherche scientifique depuis le début du XIX^e siècle expliquent sans doute que la bibliothèque ait renoncé à l'encyclopédisme universel du XVIII^e siècle en faveur d'un encyclopédisme « pondéré ». Elle ne put faire face à la multiplication des disciplines scientifiques et au volume toujours plus important des publications.

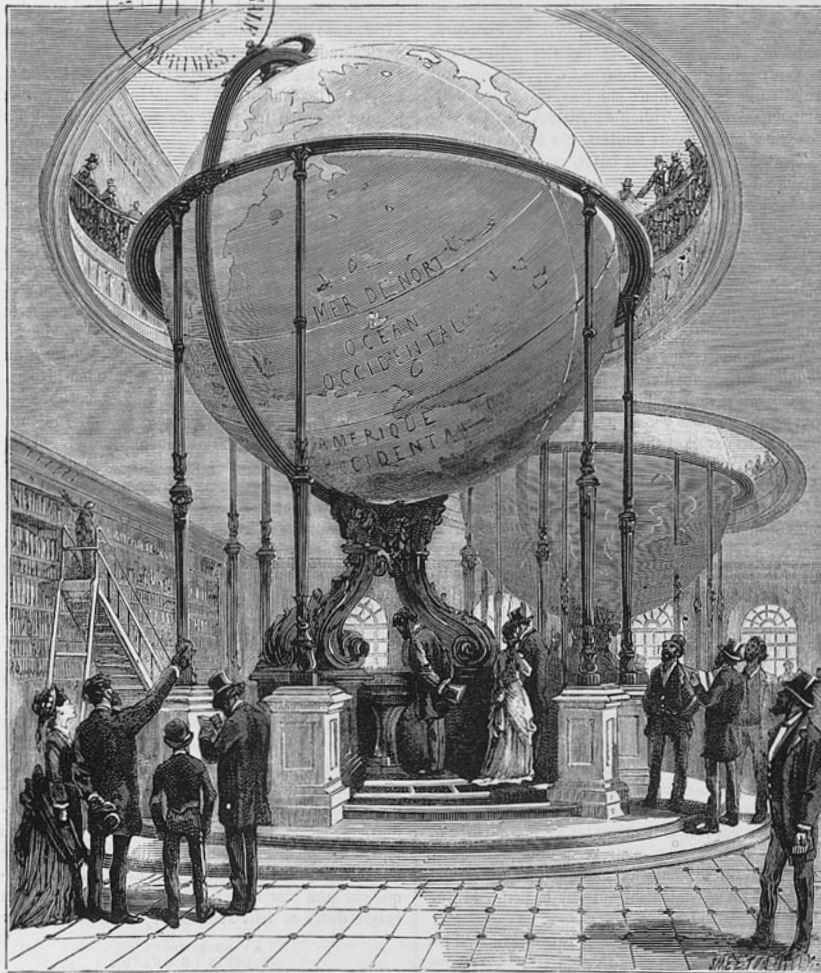
La science devenant affaire de spécialistes, le Conservatoire se tourne parfois vers les membres de l'Académie des sciences dont il sollicite l'expertise, en 1816 pour fixer le prix d'achat d'une machine uranographique⁶, en 1832 pour juger de la portée scientifique d'un pli cacheté portant l'inscription « Dans cette enveloppe est contenue la figure pour la construction et la solution au fameux problème de la duplication du cube sans le secours des coniques, déposé dans la Bibliothèque du Roi le 1^{er} septembre 1738 signé Gautier », laquelle s'avéra nulle⁷.

Les demandes d'admission au prêt

Pendant la période couverte par les procès-verbaux, les échanges internationaux sont productifs. Nombreuses sont les sociétés savantes et académies étrangères qui sont citées à l'occasion d'un don à la bibliothèque. Voici par exemple la Société des mines et usines de Stockholm qui fait don de ses *Annales*⁸, la Physiological Society de Londres qui envoie ses *Proceedings*⁹, ou encore l'Académie impériale des sciences de Saint-Petersbourg, l'Académie des sciences de Bavière, l'Académie royale des sciences d'Amsterdam et l'Académie des sciences de Vienne qui envoient régulièrement leurs mémoires. Une volonté d'efficacité est parfois manifestée par les institutions concernées, pour une meilleure complétude des collections. Ainsi, en 1841, le secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences de Lisbonne annonce l'envoi de 102 volumes publiés par cette société savante qui manquaient à la bibliothèque. En contrepartie le Conservatoire lui adresse un exemplaire de la *Description de l'Égypte*¹⁰, ouvrage monumental dont la Bibliothèque royale avait alors le dépôt et qu'elle utilisait couramment pour les échanges¹¹. De la même façon, en 1857, le secrétaire général de l'Académie des sciences d'Amsterdam offre ses services pour compléter les publications néerlandaises que possède la Bibliothèque impériale. Il offre de faire auprès du gouvernement néerlandais les démarches nécessaires pour obtenir la suite des publications officielles dont les têtes de collection ont été envoyées en don à la France¹². Vitrites de la recherche scientifique dans ces divers pays européens, ces publications renforcent l'impression d'encyclopédisme « pondéré » qu'aurait adopté le Conservatoire au XIX^e siècle, qui entend suivre les avancées et les progrès de la science dans une optique plus généraliste que spécialisée.

L'encyclopédisme est d'ailleurs l'image que la bibliothèque donne d'elle-même, et c'est ainsi qu'elle est perçue. En témoignent les demandes d'admission au prêt déposées par des scientifiques ou des historiens des sciences. « Monsieur Leplay ingénieur » est recommandé en février 1839 par le ministre du Commerce pour le prêt des livres¹³. Les professions et titres des demandeurs sont assez divers : médecin en chef honoraire de l'hospice des Quinze-Vingts, médecin-major de l'armée, inspecteur des lignes télégraphiques, ingénieur attaché à l'Administration des tabacs, membre

LES GRANDS GLOBES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Les grandes sphères de la Bibliothèque nationale. (Diamètre : 5^m,90.)

Une très-belle et très-curieuse Exposition consacrée à l'histoire de la géographie, a été installée dans la grande galerie Mazarine à la Bibliothèque nationale. Elle est due à l'initiative éclairée de M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque, et au concours actif de M. Eugène Cortambert, bibliothécaire de la section des cartes et plans. Les précieux monuments cartographiques qui

ont été réunis, sont empruntés aux divers départements (imprimés, manuscrits, estampes) de notre grand établissement scientifique; des règlements fort sages en ont toujours interdit la sortie. Leur ensemble constitue une intéressante annexe à l'Exposition de géographie, ouverte au palais des Tuileries.

Parmi ces monuments, exposés à la galerie Mazarine, il en est deux qui offrent un intérêt particu-

14. – BNF, Archives modernes 72, p. 247, 294, 297, 310, 386; 73, p. 135, 159, 170; 74, p. 113, 172, 223.

15. – BNF, Archives modernes 63, f. 129, 141, 142 et 143.

16. – BNF, Archives modernes 73, p. 50.

17. – Monique Pelletier, « Des globes pour le Roi-Soleil. Les origines des "globes de Marly" », *Revue de la Bibliothèque nationale*, n° 2, 1981, p. 80-86 ; « Les globes de Marly, chef d'œuvre de Coronelli », *ibid.*, n° 47, 1993, p. 46-51.

18. – BNF, Archives modernes 65, p. 154.

19. – BNF, Archives modernes 65, p. 156.

20. – BNF, Archives modernes 73, p. 128. Les globes restèrent finalement à la bibliothèque jusqu'en 1901. Entrepôts aujourd'hui à la Cité des sciences et de l'industrie, ils devraient rejoindre prochainement à Marly des pavillons spécialement construits pour les accueillir.

21. – Ève Netchine et Edmée Strauch, « La salle B ou 70 ans de lecture publique à la Bibliothèque nationale », dans Bruno Blasselle et Laurent Portes (dir.), *Mélanges autour de l'histoire des livres imprimés et périodiques*, Paris, BNF, 1998.

22. – BNF, Archives modernes 71, p. 185-186.

23. – BNF, Archives modernes 71, p. 235.

24. – BNF, Archives modernes 58, p. 176.

de l'Académie de médecine, médecin des hôpitaux de Paris, ingénieur des manufactures de l'État, professeur à la faculté de médecine, directeur de l'École supérieure de pharmacie, chef de clinique, bibliothécaire de l'École supérieure de pharmacie¹⁴. Assurément la qualité des emprunteurs ne préjuge pas de leurs domaines d'étude à la bibliothèque. Les procès-verbaux de l'année 1844 ont justement l'intérêt de préciser l'objet des recherches des demandeurs : un lecteur est autorisé à emprunter des « livres de médecine », un autre des « ouvrages de mathématiques et de sciences », trois autres encore des « livres de sciences et de philosophie¹⁵ », et un dernier des « livres de médecine et de sciences naturelles ». Camille Flammarion est admis au prêt des manuscrits en 1880 pour préparer une histoire de l'astrologie¹⁶.

Les globes de Coronelli

Il y eut certes des attaques au XIX^e siècle à l'encontre des globes de Coronelli¹⁷, monuments fantastiques de l'histoire des sciences, mais c'est bien à tort qu'on les interpréterait comme l'indice d'un désintérêt de la bibliothèque pour les sciences. Les deux globes de près de quatre mètres de diamètre, l'un terrestre, l'autre céleste, avaient été offerts à Louis XIV et placés tout d'abord à Marly. Ils arrivèrent en 1722 à la Bibliothèque du roi, où ils ne purent être exposés qu'à partir de 1782 dans le salon des globes spécialement conçu pour eux par Robert de Cotte. En 1848, les conservateurs du département des Imprimés expriment le souhait de se séparer de « ces objets de pure décoration qui privent le service de l'usage de deux pièces que l'accroissement des collections et celui du nombre des lecteurs rendent chaque jour plus nécessaires¹⁸ » et font part en même temps de négociations entamées avec les conservateurs du château de Versailles. Au conservateur de la section des cartes qui souligne leur valeur scientifique, ils répondent que « jamais, à leur connaissance, une seule personne n'a fait l'usage des globes dans un but d'étude, ils attirent seulement par leur célébrité, leurs dimensions et la beauté de leurs montures l'attention des curieux et des étrangers¹⁹ » (ill. 2). La translation des globes de Coronelli fut votée par cinq voix contre deux mais ne fut pas réalisée. La gêne occasionnée par ces globes gigantesques était somme toute bien compréhensible et il ne faut pas exclure une certaine exagération de la part des conservateurs, pressés par le manque de place, lorsqu'ils qualifient les globes d'« objets de pure décoration ». D'ailleurs la bibliothèque a envisagé d'autres solutions qui, elles, auraient permis de conserver les globes sur place, par exemple en 1882 lors de l'examen du projet de couverture vitrée de la cour rue de Richelieu²⁰.

Les acquisitions courantes

À défaut de donner des listes détaillées des acquisitions courantes, les procès-verbaux rapportent les discussions sur les questions budgétaires et sur le contenu

des collections. Les plus instructives – et les plus documentées surtout – sont celles suscitées par l'ouverture sous le Second Empire d'une nouvelle salle de lecture, à vocation encyclopédique elle aussi, mais accessible à tous²¹. Le travail fourni alors pour constituer les collections amena la bibliothèque à s'interroger sur les acquisitions susceptibles d'intéresser ce nouveau public dans le domaine des sciences et techniques. En 1866, l'administrateur alerte le ministre sur le fait que l'ouverture d'une salle de lecture publique, garnie de 30 000 à 40 000 volumes, nécessite l'acquisition des grandes collections que la bibliothèque n'a pas en double, et l'acquisition d'un double exemplaire de tous les ouvrages d'arts et métiers dont le dépôt légal n'a fourni qu'un seul exemplaire. Il demande un budget supplémentaire pour l'achat et la reliure de ces volumes et pour donner aux lecteurs, dans la salle publique comme dans l'autre, « un exemplaire de toute nouvelle édition de ces ouvrages techniques publiée avec les progrès nouveaux de la science²² ». À l'occasion de l'ouverture en 1868 un effort particulier est fait pour acquérir des ouvrages de sciences :

M. Richard s'est occupé de noter les ouvrages qui intéressent la science ou l'industrie et pour compléter ces informations il se propose de consacrer une partie des vacances de Pâques à l'examen des collections que possède la bibliothèque du Conservatoire des arts et métiers. À la question de savoir si les recueils à figures, d'ornementation et autres, quelque élevé qu'en soit le prix, doivent figurer sur les listes des acquisitions à faire pour la salle publique, M. l'administrateur général et le comité répondent affirmativement²³.

On remarque l'accent mis sur les applications de la science et sur la technique. Cette expérience de lecture publique a pris fin en janvier 1935.

En dehors de cet épisode les procès-verbaux déplorent plutôt que les acquisitions scientifiques soient délaissées faute de moyens. Ainsi peut-on lire dans le bilan rédigé par Van Praet en 1830 :

Les collections académiques étrangères ne sont point complètes, les grands ouvrages relatifs aux arts techniques ou aux beaux-arts, les voyages dans les diverses parties du monde, les descriptions de contrées lointaines que l'industrie européenne exploite avec tant de succès et presque toujours avant la France, les livres de médecine, de chirurgie, de chimie, d'histoire naturelle, de littérature et d'histoire, écrits dans les diverses langues de l'Europe ; les nombreux ouvrages imprimés dans les Indes et presque inconnus partout, excepté en Angleterre ; les journaux scientifiques qui servent à une si rapide communication des découvertes que chaque jour voit se produire et sur tant de points divers du globe : toutes ces productions des presses étrangères sont généralement ignorées en France. La Bibliothèque du Roi ne les possède pas et ne peut pas les acquérir comme elle le voudrait ou plutôt comme elle le devrait, puisque leur prix d'ordinaire assez élevé les exclut des bibliothèques des particuliers²⁴.

Mais il écrit également dans le *Mémoire présenté le 31 octobre 1829 à S. E. le Ministre de l'Intérieur par le Conservatoire de la Bibliothèque du Roi relatif à l'état et aux besoins de l'établissement* : « Les fonds ordinaires de la Bibliothèque trouvent toujours leur emploi dans un genre d'acquisitions qui ne s'arrête et ne s'épuise jamais, dans l'ancienne littérature française et dans la littérature étrangère. » Cela nous ramène une fois encore à la notion d'encyclopédisme « pondéré », où les acquisitions sont plus ou moins développées selon les disciplines. Pour les sciences et techniques la ligne adoptée est de couvrir l'ensemble des sciences tout en excluant les textes spécialisés, acquis pourtant en lettres et en histoire. Faut-il s'étonner alors que les sciences aient été les premières touchées par les effets conjugués de l'augmentation générale de la production imprimée et des restrictions budgétaires qui suivirent la Première Guerre mondiale ?

Les rapports annuels de l'administrateur général (1926-1989)

Comme l'explique Julien Cain, administrateur général de 1930 à 1940 puis de 1945 à 1964, « la modicité des crédits d'acquisitions pendant les dix années qui ont suivi la guerre – environ 80 000 francs par an – avait amené la Bibliothèque nationale, d'accord avec les bibliothèques spécialisées qui en faisaient l'achat, à renoncer à se procurer les ouvrages étrangers sur l'histoire naturelle, la chimie, la médecine, l'astronomie, les applications de l'électricité, la mécanique, etc. » En contrepartie il ajoute aussitôt : « La Bibliothèque nationale avait ouvert aux autres bibliothèques son *Bulletin des acquisitions étrangères* de façon à faire connaître aux lecteurs les dépôts où ils pourraient avoir communication des ouvrages non acquis par elle. Il en avait été de même pour les périodiques scientifiques étrangers auxquels la bibliothèque avait dû cesser d'être abonnée, l'*Inventaire des périodiques scientifiques*, publié sous la direction de M. Alfred Lacroix, indiquant la bibliothèque parisienne qui continuait l'abonnement²⁵. » Une commission de coordination présidée en 1926 par Alfred Lacroix, naturaliste et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, fut en effet mise en place autour du *Bulletin des acquisitions étrangères de la Bibliothèque nationale et des principales bibliothèques de Paris*, dont la publication avait débuté en 1874. Elle fut chargée de coordonner les acquisitions étrangères scientifiques entre les bibliothèques parisiennes, en particulier celles des périodiques. Certains titres dispersés entre plusieurs bibliothèques furent reclassés, la Bibliothèque nationale mettant à la disposition des bibliothèques parisiennes les doubles dont elle disposait.

En février 1939, la commission des acquisitions des bibliothèques de Paris regroupait vingt-six membres. Elle se donna pour mission de « supprimer certains doubles emplois, s'assurer que toute publication étrangère importante est représentée au moins une fois dans les bibliothèques parisiennes, éviter les suites et les

collections incomplètes, mais les grouper là où elles sont le plus utiles²⁶ ». La coordination était assurée par la Bibliothèque nationale. Une séance par trimestre et par discipline était organisée pour étudier les achats de publications étrangères de plus de 300 francs. La guerre interrompit les réunions qui reprurent irrégulièrement à partir de 1945. Le rapport de Julien Cain pour les années 1952-1955 réaffirme leur intérêt :

En présence d'une production imprimée sans cesse accrue, d'une division de la science toujours plus complexe, tendant à des spécialisations toujours plus nombreuses, il est nécessaire qu'une coordination des achats soit établie entre quelques grandes bibliothèques. La commission d'achat des bibliothèques de Paris permet aux représentants de bibliothèques importantes par leurs spécialisations de confronter et d'ajuster leurs programmes²⁷.

25. – BNF, Archives contemporaines. Rapport 1933-1934, p. 31.

26. – BNF, Archives contemporaines. Rapport 1935-1940, p. 129.

27. – Julien Cain, *La Bibliothèque nationale pendant les années 1952 à 1955*, Paris, 1958, p. 127.



3. Julien Cain
BNF, département des Estampes et de la Photographie, N2

28. - BNF, Archives contemporaines E 557 (Commission d'achat, section scientifique).

29. - *La Bibliothèque nationale pendant les années 1945 à 1951. Rapport présenté à M. le ministre de l'éducation nationale par Julien Cain*, Paris, 1954, p. 114.

30. - *La Bibliothèque nationale en 1976 : état présent et perspectives. Rapport présenté le 27 avril 1977 à Madame le Secrétaire d'État aux Universités par Georges Le Rider, administrateur général*, p. 54.

31. - BNF, Archives contemporaines. Rapport 1926, p. 15.

32. - BNF, Archives contemporaines A 165 (Éléments pour le rapport d'activité de la Bibliothèque nationale 1956-1960).

33. - BNF, Archives contemporaines. Rapport d'activité 1980-1981, p. 17.

Les projets de la section scientifique de la commission d'achat dans les années 1950 étaient en effet les suivants : dépouillement coopératif des revues, redistribution par la Bibliothèque nationale des catalogues de libraires spécialisés à certaines bibliothèques, commission trimestrielle pour les achats d'ouvrages coûteux, constitution d'un fichier collectif des acquisitions étrangères. Les institutions représentées dans la section scientifique étaient la Bibliothèque nationale, la bibliothèque de l'Université de Paris, l'École des mines, le Muséum national d'histoire naturelle, la faculté de pharmacie, la faculté de médecine, le CNRS, l'École normale supérieure, l'Institut Pasteur et le musée de l'Homme²⁸.

Ce dispositif permit à la Bibliothèque nationale de se désengager en partie des acquisitions scientifiques et techniques. À en croire Julien Cain, il ne s'est pas traduit immédiatement par un renoncement pur et simple. Dans le rapport sur les années 1945-1951, en parlant des accroissements, il signale des « ouvrages de fond concernant [...] la synthèse et l'histoire des sciences exactes²⁹ ». Toutefois le rapport de Georges Le Rider en 1976 laisse supposer que cet effort lui-même ne put se poursuivre les années suivantes :

Les achats de livres étrangers constituent un sujet de préoccupation. Il est admis depuis plusieurs décennies que la Bibliothèque nationale limite ses achats au domaine des sciences humaines et sociales, laissant aux bibliothèques scientifiques le soin d'acquérir la documentation étrangère dans les sciences exactes. Cette orientation paraît difficilement modifiable dans la situation actuelle³⁰.

Les échanges internationaux garantissent pourtant des entrées importantes dans le domaine scientifique. Au xx^e siècle la Bibliothèque nationale se constitue un solide réseau de correspondants étrangers, universités ou sociétés savantes. Le rapport pour 1926 signale que le service étranger obtient « de nombreux envois gratuits, non au hasard mais suivant un programme méthodiquement conçu³¹ ». Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ce furent les échanges qui permirent d'acquérir des ouvrages étrangers, les relations commerciales étant difficiles. Le réseau se développa dans ce contexte pendant les années 1945-1950. Son extension s'est maintenue par la suite en particulier en Union soviétique et dans les pays d'Europe de l'Est³². Le nombre de volumes reçus de cette façon a pu être très important selon les années, jusqu'à dépasser en 1980 celui des ouvrages achetés³³. En 1985 les échanges constituaient plus de 25 pour cent des entrées d'ouvrages étrangers. Les séries acquises de cette façon, en particulier celles publiées en Europe de l'Est, constituent un des points forts des collections scientifiques et techniques.

La tradition encyclopédique de la Bibliothèque nationale est incontestable au XIX^e siècle. Le fait que les administrateurs généraux de la première moitié du xx^e siècle, parmi lesquels Julien Cain, se réfèrent expli-

citement à un renoncement des acquisitions étrangères dans les disciplines scientifiques et techniques, exprimant ainsi la conscience d'une rupture avec la politique documentaire du siècle précédent, en est une preuve. Rupture certes, mais pas volte-face. Qu'il suffise de rappeler les choix manifestement opérés par la bibliothèque au XIX^e siècle pour s'adapter à la fois à l'augmentation de la masse imprimée et à la spécialisation accrue de la recherche scientifique : celui de n'être pas une bibliothèque spécialisée pour les sciences et celui de donner la priorité aux sciences humaines et aux lettres. La richesse et la continuité des dons et des échanges ainsi que le rôle de coordination assumé par la bibliothèque viennent encore nuancer l'idée d'abandon. Les pôles associés d'aujourd'hui, bibliothèques liées à la Bibliothèque nationale de France par une convention de partage documentaire, sont les héritiers d'une longue tradition. L'orientation actuelle de la politique documentaire de la bibliothèque, qui a repris massivement et systématiquement les acquisitions en sciences et techniques depuis une dizaine d'années, est finalement assez proche de celle qui se dégage de la lecture des procès-verbaux. Elle vise la constitution d'un fonds de référence comprenant les textes et documents fondamentaux de la recherche contemporaine, tandis que certains domaines très spécialisés sont confiés aux pôles associés. Enfin, il faut rappeler que ces remarques reposent uniquement sur des rapports destinés à l'autorité de tutelle, et que les doléances font pour ainsi dire partie du genre. Cette première analyse des archives gagnera sans aucun doute à être complétée par le dépouillement des listes d'acquisitions et par une étude systématique des collections.

Lisa Jaouen

Conservateur au département Sciences et Techniques, chargée de collections (entrées rétrospectives et périodiques).

Aude Le Dividich

Conservateur au service de l'Inventaire rétrospectif de la Bibliothèque nationale de France.

Alice Lemaire

Conservateur au département Sciences et Techniques, chargée de collections (histoire des sciences).